

## Garde côtière canadienne

RAPPORT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

30 MAI 2018



# Rapport d'étude géotechnique | P-0015205-0-11-110

Préparé par :

Hugo Faucher, ing. jr

Membre OIQ # 5075111

Chargé de projet - Géotechnique

Révisé par :

Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing., B.A.

Membre OIQ # 5014771

Chef d'équipe - Géotechnique et environnement

# **TABLE DES MATIÈRES**

1	INTR	ODUCTION	1
2	DESC	RIPTION DU PROJET ET DU SITE	2
	2.1 2.2	Description du projet	
3	MÉTH	HODE DE RECONNAISSANCE	3
	3.1 3.1.1 3.1.2 3.1.3 3.1.4 3.2	Travaux sur le terrain  Forage  Profil scissométrique  Arpentage  Supervision  Travaux de laboratoire	3 3 3
4	NATU	JRE ET PROPRIÉTÉS DES MATÉRIAUX	5
5	EAU :	SOUTERRAINE	6
6	COMI	MENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	7
	6.1 6.2 6.3	Potentiel de sols contaminés	7
	6.4 6.5	Drainage temporaire	8
	6.6 <i>6.6.1</i>	Calculs aux états limites État limite ultime (ÉLU) lié à la capacité portante	9
	6.6.2 6.7	État limite de tenue en service (ÉLTS) lié au tassement	11
	6.8	Suivi de construction	12



## **TABLE DES MATIÈRES**

#### Tableaux

l ableau 1	Analyses de laboratoire	4
Tableau 2	Résumé des conditions stratigraphiques	5
Tableau 3	Paramètres géotechniques pour la stabilité des parois d'excavation	8
Tableau 4	Paramètres recommandés pour le calcul de qu	.10

#### **Annexes**

Annexe 1 Portée de l'étude

Annexe 2 Notes explicatives sur les rapports de sondage et rapports de forage

Annexe 3 Essais de laboratoire

Annexe 4 Plans de situation et de localisation



Registre des émissions									
Nº de révision	Date	Description							
0A	15-05-2018	Rapport préliminaire							
00	30-05-2018	Rapport final							

_	1121		$^{\circ}$
_	istı	 	ш

1 copie électronique et 1 copie papier

Garde côtière canadienne Monsieur Jean De Montigny, ing. M. Sc. jean.DeMontigny@dfo-mpo.gc.ca

#### Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »



#### 1 INTRODUCTION

La Garde côtière canadienne a retenu les services d'Englobe, consultants en géotechnique, en ingénierie des matériaux et en environnement, pour effectuer une étude géotechnique relativement à la construction d'une antenne satellite à Sainte-Flavie. Les travaux ont été menés en accord avec les termes de référence de notre proposition de services professionnels du 12 avril 2018 (N/Réf: 2018-P073-0083) soumise à monsieur Jean De Montigny, qui a été acceptée par le contrat numéro F3051-180004, le 13 avril 2018.

Cette étude a pour buts de déterminer la nature et quelques propriétés des matériaux à l'emplacement des fondations projetées, d'évaluer les conditions d'eau souterraine à ces endroits et de formuler des recommandations d'ordre géotechnique nécessaires à la conception des fondations de l'antenne.

Ce rapport contient une description du projet et du site, des explications sur la méthode de reconnaissance utilisée sur le terrain et en laboratoire, une description de la nature et des propriétés des matériaux rencontrés, des informations relativement aux conditions d'eau souterraine et des recommandations d'ordre géotechnique applicables.

La portée du rapport est précisée à l'annexe 1. Celle-ci s'avère importante pour une bonne compréhension des informations contenues dans le rapport et doit être considérée comme faisant partie intégrante de celui-ci. L'annexe du rapport contient également le rapport du forage, les résultats d'essais en laboratoire, un reportage photographique ainsi que divers plans (plans de situation et de localisation).



#### 2 DESCRIPTION DU PROJET ET DU SITE

#### 2.1 DESCRIPTION DU PROJET

La Garde côtière canadienne projette de construire une antenne satellite de 3,8 mètres de diamètre sur un terrain leur appartenant à Sainte-Flavie. D'après les informations contenues dans le manuel d'assemblement de l'antenne transmis par le client, la fondation de béton a une dimension d'environ 2,5 x 2,5 mètres. De plus, il est projeté que celle-ci sorte du sol sur une hauteur de 2,0 mètres.

Il est à noter qu'au moment de rédiger ce rapport, les contraintes induites aux sols de fondation de même que le niveau du terrain fini étaient inconnus. Pour les fins de la rédaction du présent document, nous avons considéré que le niveau du terrain fini correspondrait au niveau moyen du terrain actuel. Lorsque les paramètres mentionnés dans ce paragraphe seront déterminés, nous devrons en être avisés afin de réévaluer, s'il y a lieu, nos recommandations.

#### 2.2 DESCRIPTION DU SITE

Le site à l'étude est localisé aux coordonnées suivantes : latitude de 48°36'24,763" Nord et longitude de 68°13'33,126". L'accès se fait via un chemin partant de la route Flavie-Drapeau à Sainte-Flavie, au Québec. La figure de situation placée en annexe présente la localisation du site.

Le site actuel est occupé par un bâtiment appartenant à la Garde côtière canadienne. L'emplacement projeté pour la mise en place de l'antenne présente une topographie relativement plane et est constitué d'un horizon de terre végétale. Un pylône haubané est localisé à l'ouest du site à l'étude. Il est à noter que des câbles coaxiaux sont enfouis entre le pylône et le bâtiment existant.



## 3 MÉTHODE DE RECONNAISSANCE

La détermination de la nature et des propriétés des matériaux a été réalisée à partir de travaux sur le terrain et en laboratoire.

#### 3.1 TRAVAUX SUR LE TERRAIN

Les travaux sur le terrain ont été effectués le 27 et le 30 avril 2018. Ils ont consisté en la localisation et la réalisation d'un (1) forage et d'un profil scissométrique. Leur emplacement est montré sur le plan de localisation placé à l'annexe 5.

#### **3.1.1** Forage

Le forage identifié TF-01-18 a été réalisé à l'emplacement désigné par le client. Il a atteint une profondeur de 10,06 mètres sous la surface du terrain actuel. Le forage a été effectué au moyen d'une foreuse à tarière évidée.

#### Sol

Des échantillons remaniés de sol ont été prélevés avec des cuillères fendues normalisées de 51 millimètres de diamètre intérieur et de 760 millimètres de longueur, enfoncée par battage à l'aide d'un marteau de 63,5 kilogrammes tombant en chute libre d'une hauteur de 76 centimètres permettant ainsi de déterminer la stratigraphie et la capacité des sols basée sur l'indice « N » de l'essai de pénétration standard, conformément à la norme ASTM D1586 ainsi qu'avec une tarière.

La tarière est une vrille de 1 000 millimètres de longueur permettant une meilleure récupération des matériaux plus grossiers, denses et/ou gelés.

#### 3.1.2 Profil scissométrique

Un profil scissométrique identifié SC-02-18 a été réalisé à l'emplacement projeté de l'antenne satellite. Cet essai a été effectué au moyen d'un scissomètre Nilcon et a atteint une profondeur de 5,5 mètres sous la surface du terrain actuel. Cet essai permet de mesurer la résistance au cisaillement non drainé du dépôt argileux.

#### 3.1.3 Arpentage

La localisation du forage a été effectuée par le personnel d'Englobe à l'emplacement prévu par le client. Aucun nivellement n'a été réalisé.



#### 3.1.4 Supervision

Les travaux sur le terrain ont été réalisés sous la supervision d'un technicien des sols. Ce dernier a effectué la localisation du forage, dirigé les opérations, identifié les échantillons récupérés, mesuré le niveau de l'eau souterraine et rédigé les rapports de sondage sur le terrain.

#### 3.2 TRAVAUX DE LABORATOIRE

Les échantillons récupérés dans le forage ont été acheminés à notre laboratoire où ils ont fait l'objet d'un examen visuel de la part d'une stagiaire en géotechnique. Par la suite, les analyses suivantes ont été réalisées sur des échantillons jugés représentatifs de façon à préciser la nature des matériaux. Les résultats des analyses de laboratoire sont présentés à l'annexe 3. Tous les essais ont été effectués conformément aux normes applicables.

Tableau 1 Analyses de laboratoire

ANALYSE	NOMBRE	NORME
Analyse granulométrique par tamisage	6	LC 21-040
Taux d'agressivité des sols	1	AWWA C105

Les échantillons non analysés seront conservés pendant une période de trois (3) mois à compter de la date de parution de ce rapport. Ils seront par la suite détruits à moins de recevoir des directives spéciales à cet égard de la part d'un représentant autorisé du client.



## 4 NATURE ET PROPRIÉTÉS DES MATÉRIAUX

On devra se référer au rapport de forage placé à l'annexe 2 pour une description détaillée des matériaux rencontrés alors que le tableau 2 présente un résumé des conditions stratigraphiques. Le terme « profondeur » utilisé ici fait toujours référence à la surface du terrain à l'emplacement des sondages au moment de nos travaux.

Tableau 2 Résumé des conditions stratigraphiques

FORAGE	TF-01-18	COMPACITÉ
DESCRIPTION DES MATÉRIAUX	PROFONDEUR (m)	
Couvert végétal	0,00 - 0,02	-
Sable silteux, un peu de gravier	0,02 - 0,75	-
Argile, un peu de silt, traces de sable et de gravier	0,75 – 5,25	Ferme à raide
Argile sableuse, un peu de silt et de gravier	5,25 – 6,00	Raide
Argile sableuse, un peu de silt, traces de gravier	6,00 - 10,06	Raide

En laboratoire, un taux d'agressivité de 15,5 a été mesuré pour l'argile contenant un peu de silt et des traces de sable et de gravier. Ainsi, ce matériau présente un caractère agressif pour la fonte.



## **5 EAU SOUTERRAINE**

Le niveau et les conditions d'infiltration de l'eau souterraine ont été observés lors de la réalisation du forage. Le résultat représente toutefois une condition à court terme compte tenu de la durée des observations sur le terrain. Le niveau de l'eau souterraine peut varier selon les précipitations, les saisons et les modifications à l'environnement. Lors de la réalisation du forage, soit en période de fonte des neiges, un niveau d'eau a été constaté à 2,25 mètres de profondeur.



#### 6 COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations présentées dans les paragraphes suivants sont basées sur les résultats des travaux sur le terrain et en laboratoire. De plus, les caractéristiques dont nous faisons état dans ce rapport reflètent les conditions du terrain au droit du sondage uniquement.

Nos recommandations s'adressent uniquement au concepteur pour la préparation de ses plans et devis et le calcul des coûts. L'entrepreneur devra se fier à ses études et à son interprétation de nos résultats afin de déterminer de quelles façons les conditions de terrain pourraient influencer ses travaux.

#### 6.1 POTENTIEL DE SOLS CONTAMINÉS

Du point de vue géotechnique, le sous-sol est composé d'une mince couche de matériaux granulaires reposant sur un dépôt cohérent rencontré à 0,75 mètre de profondeur. Aucun indice olfactif ou visuel de contamination n'a été détecté dans les sols à l'endroit de nos sondages. Nous rappelons toutefois qu'il ne s'agit pas d'une étude de caractérisation environnementale et que ces données ne sont valides que sur le sondage effectué.

#### 6.2 PROFONDEUR DU GEL

Selon la base de données d'Environnement Canada, l'indice de gel moyen est d'environ 1 215 ℃-jour dans la région de Mont-Joli. La profondeur anticipée pour la pénétration du gel dans les sols est donc évaluée à 1,8 mètre dans cette région. Par conséquent, le niveau de l'assise de toutes les fondations conventionnelles reportées sur un matériau soumis à l'action du gel doit être recouvert de sol sur une épaisseur minimale de 1,8 mètre afin de les protéger contre les effets néfastes du gel.

Si toutefois, les fondations des structures doivent être implantées à une profondeur moindre, elles doivent être protégées contre les effets du gel par des isolants thermiques.

#### 6.3 EXCAVATIONS

Le couvert de terre végétale devra être enlevé à l'emplacement prévu pour la construction et entreposé en dehors des aires de travail.

Les excavations débuteront dans un sable silteux contenant un peu de gravier pour se compléter dans le dépôt cohérent composé d'argile contenant un peu de silt et des traces de sable et de gravier, de consistance ferme à raide.

Plus particulièrement, en raison de la présence de matériaux argileux, l'entrepreneur devra mettre en œuvre une technique d'excavation appropriée afin d'éviter le remaniement et/ou la déstabilisation des matériaux exposés au fond des excavations. Ainsi l'utilisation d'un godet à lame, donc sans dent, est recommandée.



Nous recommandons de respecter les exigences de la CNESST dans l'exécution des excavations. Compte tenu que la méthode de travail de l'entrepreneur nous est inconnue et puisqu'il s'agit de tranchées d'excavation temporaires, leur stabilité ainsi que la sécurité des travailleurs et de l'ouvrage à construire sont sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Les parois des talus devront être uniformes. S'il y a lieu, le soutènement devra être approprié aux conditions du sous-sol ainsi qu'à celles de l'eau souterraine. Comme il s'agit d'un ouvrage temporaire, l'entrepreneur devra en faire la conception à partir des paramètres du tableau suivant.

Tableau 3 Paramètres géotechniques pour la stabilité des parois d'excavation

PARAMÈTRES	MATÉRIAUX COHÉRENT FERME À RAIDE (COURT TERME)
Poids volumique humide (γ)	18 kN/m <sup>3</sup>
Poids volumique déjaugé (γ')	8,2 kN/m³
Résistance au cisaillement non-drainé (Cu)	± 50 kPa
Angle de frottement interne (φ')	0
Coefficient de poussée au repos K₀*	1
Coefficient de poussée active Ka*	1
Coefficient de poussée passive Kp*	1

<sup>\*</sup> Pour un soutènement vertical et une surface de terrain horizontale ( $\delta = 0$ ,  $\beta = 0$  et  $\alpha = 90^{\circ}$ )

#### 6.4 DRAINAGE TEMPORAIRE

Sur la base des observations de l'eau souterraine prises en date de nos travaux, un niveau d'eau souterraine a été constaté au droit du forage TF-01-18 à une profondeur de 2,25 mètres, soit à une profondeur plus importante que celle des excavations projetées. Conséquemment, nous ne prévoyons pas d'infiltration d'eau dans les excavations. Celles pouvant survenir suite à des précipitations devront être évacuées selon une méthode adaptée au projet et aux conditions particulières des matériaux en place de façon à ce que le fond de l'excavation soit maintenu stable et à sec sur une épaisseur suffisante pour permettre la construction. De plus, on devra profiler le fond d'excavation de façon à éviter la formation de cuvettes où l'eau ne pourra pas être drainée et favoriser l'écoulement d'eau vers un système de drainage.

#### 6.5 FONDATIONS

Nous recommandons de transmettre les charges de l'antenne satellite projeté par l'intermédiaire d'un radier appuyé sur le dépôt cohérent de consistance ferme à raide.

Le fond d'excavation devra être horizontal, uniforme, recompacté adéquatement et non remanié. Le cas échéant, les sols remaniés devront être enlevés et remplacés par un emprunt granulaire non gélif et non gonflant MG 112 présentant un étalement granulométrique et une teneur en eau facilitant son compactage.



Nous recommandons de placer immédiatement sous les semelles un coussin d'une épaisseur de 150 millimètres composé de pierre ou gravier concassé non gonflant de calibre 20-0 millimètres, compacté à une masse volumique sèche minimale de 95 % telle que déterminée à l'essai avec énergie de compactage modifiée (2 700 kN·m/m³), également désigné Proctor modifié (norme NQ 2501-255). Ce coussin n'aura pas d'incidence sur la capacité portante, mais facilitera la mise en place des coffrages, des aciers d'armature et des opérations de bétonnage.

#### 6.6 CALCULS AUX ÉTATS LIMITES

Les recommandations qui suivent sont présentées conformément aux directives du « Code national du bâtiment – Canada 2005 et 2010 » (CNB 2005 et 2010) qui exige que le calcul des fondations soit réalisé selon les calculs aux états limites. Ceux-ci se subdivisent en deux groupes: les états limites ultimes (ÉLU) et les états limites de tenue en service (ÉLTS). Les états limites ultimes portent principalement sur les mécanismes d'effondrement de la structure et portent donc sur la sécurité, tandis que les états limites de tenue en service correspondent aux mécanismes qui limitent ou empêchent l'usage prévu de la structure.

Les états limites calculés dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- L'état limite ultime lié à la capacité portante;
- L'état limite de tenue en service lié au tassement.

### 6.6.1 État limite ultime (ÉLU) lié à la capacité portante

La capacité portante ultime pour des fondations superficielles sur un sol ou du roc de très mauvaise qualité peut être évaluée à partir de la formule suivante provenant du Manuel canadien d'ingénierie des fondations, 4<sup>e</sup> édition (MCIF 2013):

$$q_u = c N_c S_c + q_s N_q S_q + 0.5 \gamma B N_\gamma S_\gamma$$

qui devient, dans l'argile :

$$q_u = 5,1 \ Cu \ S_c \ I_c + 1 \ q_s \ S_q \ I_q$$

où qu : capacité portante à l'état limite ultime

c : cohésion du sol sous la fondation, kPa

qs : pression verticale des terres au niveau de la base de la fondation,

 $kPa (= \gamma_1 D)$ 

 $\gamma_1$ : poids volumique du sol au-dessus de la fondation, kN/m<sup>3</sup>

D : encastrement de la fondation, m

γ : poids volumique du sol sous la fondation, kN/m<sup>3</sup>



B : largeur effective de la fondation tenant compte de l'excentricité des

charges verticales, m

 $N_c$ ,  $N_q$ ,  $N_\gamma$  : coefficients de portance

 $S_c$ ,  $S_q$ ,  $S_\gamma$  : coefficients de modification pour la forme et la profondeur de la fondation,

l'inclinaison des charges, la pente de la surface d'appui et la pente de la

surface du terrain

(1): Terme cohésion
 (2): Terme profondeur
 (3): Terme pesanteur

Nous recommandons d'utiliser les paramètres présentés au tableau 4 ci-après dans les calculs. Les autres paramètres sont définis et détaillés dans le MCIF 2013. La largeur de fondation doit être égale ou supérieure à 450 millimètres.

Tableau 4 Paramètres recommandés pour le calcul de qu

PARAMÈTRE	DÉPÔT COHÉRENT DE CONSISTANCE FERME À RAIDE
Résistance au cisaillement non drainé sous la fondation (Cu)	± 50 kPa
$\sigma$ 'vo (contrainte moyenne effective verticale due au poids des terres au niveau de la semelle) (1)	34 kPa
Poids volumique total du sol sous la fondation $(\gamma)^{(1)}$	18 kN/m³
Poids volumique déjaugé du sol sous la fondation $(\gamma')^{(1)}$	8,2 kN/m³
Coefficients de portance	
Nc	5,1
Nq	1
Νγ	0

Note (1) La valeur du poids volumique à utiliser dépend du niveau de l'eau souterraine et de la nature des sols (voir le MCIF 2013).

La capacité portante pondérée sera obtenue en appliquant un coefficient de résistance  $\Phi$  égal à 0,5 à la valeur q<sub>u</sub>.

## 6.6.2 État limite de tenue en service (ÉLTS) lié au tassement

La pression de tassement aux états limites de tenue en service a été estimée selon les modèles usuels de mécanique des sols. La répartition des contraintes repose sur la théorie de l'élasticité alors que l'estimation des tassements est basée sur un modèle de consolidation unidimensionnelle dans les sols cohérents.



Pour un radier carré d'environ 2,5 mètres de côté, nous estimons la pression nette de tassement à 70 kPa pour un tassement maximum de 25 millimètres et des tassements différentiels inférieurs à 20 millimètres. Nous entendons par pression nette de tassement la contrainte pouvant être ajoutée à la contrainte initiale en place au niveau de la fondation.

Si le terrain nécessite un rehaussement, il faut savoir que le poids volumique humide d'un remblai granulaire atteint approximativement 20 kN/m³ et qu'ainsi, le rehaussement d'un mètre par exemple provoquera une contrainte d'environ 20 kPa au sol de fondation. Le concepteur devra donc tenir compte de cette surcharge dans sa conception.

#### 6.7 REMBLAYAGE

Avant de procéder au remblayage, nous recommandons d'installer un drain périphérique et avec exutoire au niveau de la base de la fondation afin d'éviter une accumulation d'eau au pourtour de la fondation qui pourrait favoriser l'action du gel. Ce drain sera installé sur un lit filtrant de concassé non calcareux. De plus, les surfaces du terrain fini autour de la base de béton devront être aménagées de façon à orienter les eaux de ruissellement hors du site.

Les matériaux granulaires d'excavation ne pourront pas être réutilisés pour le remblayage. Nous recommandons d'utiliser un matériau granulaire, non gonflant et non ferrugineux (calibre MG 112 ou équivalent) présentant une granulométrie et une teneur en eau facilitant son compactage. Ce matériau sera placé par couches de 300 millimètres d'épaisseur maximale avant compactage et densifié à une masse volumique sèche minimale de 90 % telle que déterminée à l'essai avec énergie de compactage modifiée (2 700 kN·m/m³), également désigné Proctor modifié, s'il n'y a pas de structures (voies d'accès et/ou de circulation, trottoir, etc.) prévues en surface du terrain.

Aux endroits où des aménagements sont prévus à la surface du site en périphérie du bâtiment projeté, le matériau de remblayage devra être compacté à au moins 95 % de sa masse volumique sèche maximale telle que déterminée à l'essai avec énergie de compactage modifiée à partir du niveau de l'infrastructure des aménagements prévus.

#### 6.8 POTENTIEL CORROSIF DES SOLS

Compte tenu que les sols composant le dépôt cohérents sont classifiés agressifs, nous recommandons que les structures en acier/fonte enfouies dans ce type de sol soient munies d'un système de protection contre la corrosion. Le moyen de contrôle à utiliser devra être sélectionné en fonction de la structure à protéger, sur recommandations d'un ingénieur en corrosion.



#### 6.9 SUIVI DE CONSTRUCTION

Nous recommandons qu'un programme de contrôle qualitatif soit établi. Celui-ci sera supervisé par un ingénieur géotechnicien familier avec le projet et sera réalisé de façon à ce que les recommandations émises dans ce rapport soient respectées et que la qualité des travaux complétés soit adéquate.

Nous espérons que les informations contenues dans ce rapport sont complètes et suffisamment explicites. Nous vous invitons à nous contacter si, après lecture, des questions persistaient.



Annexe 1 Portée de l'étude





#### PORTÉE DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

#### 1.0 Caractéristiques des sols et du roc

Les caractéristiques des sols et du roc décrites dans ce rapport proviennent de forages et/ou de sondages effectués à une période donnée et correspondent à la nature du terrain aux seuls endroits où ces mêmes forages et sondages ont été effectués. Ces caractéristiques peuvent varier de façon importante entre les points de forage et de sondage.

Les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Les limites entre les différentes formations présentées sur les rapports doivent donc être considérées comme des transitions entre les formations plutôt que comme des frontières fixes. La précision de ces limites dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage.

Les descriptions des échantillons prélevés ont été faites selon les méthodes d'identification et de classification reconnues et utilisées en géotechnique. Elles peuvent impliquer le recours au jugement et à l'interprétation du personnel ayant réalisé l'examen des matériaux. Celles-ci peuvent être présumées justes et correctes suivant la pratique courante dans le domaine de la géotechnique. Finalement, si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les propriétés des sols et du roc peuvent être modifiées de façon importante à la suite d'activités de construction, telles que l'excavation, le dynamitage, le battage de pieux ou le drainage, effectuées sur le site ou sur un site adjacent. Elles peuvent également être modifiées indirectement par l'exposition des sols ou du roc au gel ou aux intempéries.

#### 2.0 Eau souterraine

Les conditions d'eau souterraine présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au site étudié. La précision et la représentation de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place et de la période, de la durée et du nombre d'observations effectuées. Ces conditions peuvent varier selon les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite d'activités de construction ou de modifications d'éléments physiques sur le site ou dans le voisinage. La problématique de l'ocre ferreuse et ses effets n'est pas couverte par le présent rapport.

#### 3.0 Utilisation du rapport

Les commentaires et recommandations donnés dans ce rapport s'adressent principalement à l'équipe de conception du projet. Pour déterminer toutes les conditions souterraines pouvant affecter les coûts et les techniques de construction, le choix des équipements ainsi que la planification des opérations, le nombre de forages ou de sondages nécessaire pourrait être supérieur au nombre de forages ou sondages effectué pour les besoins de la conception. Les entrepreneurs présentant une soumission ou effectuant les travaux doivent effectuer leur propre interprétation des résultats des forages et des sondages et au besoin leur propre investigation pour déterminer comment les conditions en place peuvent influencer leurs travaux ou leur méthode de travail.

Toute modification de la conception, de la position et de l'élévation des ouvrages devra être communiquée rapidement à Englobe de façon à ce que la validité des recommandations présentées puisse être vérifiée. Des travaux complémentaires de terrain ou de laboratoire pourraient éventuellement s'avérer nécessaires.

Le rapport ne doit pas être reproduit, sinon entier, sans l'autorisation d'Englobe.

#### 4.0 Suivi du projet

L'interprétation des résultats de chantier et de laboratoire et les recommandations présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au site étudié et aux informations disponibles sur le projet au moment de la rédaction du rapport.

Les informations disponibles sur les conditions de terrain et sur l'eau souterraine augmentent au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction. Les conditions de terrain ayant été interprétées et corrélées entre les points de forage et de sondage, Englobe devrait avoir la possibilité de vérifier ces conditions de terrain par des visites de chantier effectuées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, afin de confirmer les informations obtenues des forages et sondages. S'il nous est impossible de faire de telles vérifications, Englobe n'assurera aucune responsabilité concernant l'interprétation géotechnique que des tiers feront des recommandations de ce rapport, particulièrement si la conception est modifiée ou que des conditions de terrain différentes à celles décrites dans ce rapport sont rencontrées. L'identification de tels changements requiert de l'expérience et doit être effectuée par un ingénieur géotechnicien expérimenté.

#### 5.0 Environnement

Les informations contenues dans ce rapport ne couvrent pas les aspects environnementaux des conditions de terrain, ces aspects ne faisant pas partie du mandat d'étude.

Annexe 2 Notes explicatives sur les rapports de sondage et rapports de forage





Qualité moyenne

Bonne qualité Excellente qualité

## **NOTE EXPLICATIVE SUR** LES RAPPORTS DE SONDAGE

Les rapports de sondage qui font suite à cette note synthétisent les données de chantier et de laboratoire sur les propriétés géotechniques des sols, de la

				ooratoire sur les proprietes geotechniques des sols, de la les différents symboles et abréviations utilisés dans les
	STRATIGRA	APHIE		SYMBOLES
	des contacts de référence r sondage et é terrain mesure	olonne sont inscrites les élévations géologiques rattachées au niveau mentionné à l'en-tête du rapport de établies à partir de la surface du é au moment de la réalisation du les profondeurs sont également	TERRE VÉGÉTALE REMBLAI	SABLE CAILLOUX
		ation géologique est décrite selon que d'usage présentée ci-dessous.	GRAVIER	ARGILE ROC
			1	NIVEAU D'EAU
<u>Classification</u> Argile		<u>Dimension des particules</u> Plus petite que 0,002 mm	mesurée à la da	e est indiquée l'élévation du niveau de l'eau souterraine ate indiquée. Un schéma présentant le type et la llation est aussi présenté dans cette colonne.
Silt et argile (non différe Sable	entiés)	plus petite que 0,08 mm de 0,08 à 5 mm		ÉCHANTILLONS
Gravier Caillou Bloc		de 5 à 80 mm de 80 à 300 mm plus grande que 300 mm	Type et numéro :	Chaque échantillon est étiqueté conformément au numéro de cette colonne et la notation donnée réfère au type d'échantillon décrit à l'en-tête du rapport de sondage.
Terminologie descrip « Traces » « Un peu » Adjectif (ex. : sableux, s « Et » (ex. : sable et gra	ilteux)	Proportions  1 à 10 %  10 à 20 %  20 à 35 %  35 à 50 %	Sous-échantillon	: Lorsqu'un échantillon inclut un changement de matière stratigraphique, il est parfois requis de le séparer et de créer des sous-échantillons. Cette colonne permet l'identification de ces derniers et permet l'association des mesures in situ et en laboratoire à ces sous-échantillons.
		Indice « N » de l'essai de pénétration standard, ASTM D-1586 (coups par 300 mm de	État :	La position, la longueur et l'état de chaque échantillon sont montrés dans cette colonne. Le symbole illustre l'état de l'échantillon suivant la légende donnée à l'en-tête du rapport de sondage.
Compacité des sols gran	<u>nulaires</u>	<u>pénétration)</u>	Calibre :	Dans cette colonne est indiqué le calibre de l'échantillonneur.
Très lâche Lâche Moyenne ou compad Dense Très dense	cte	0 à 4 4 à 10 10 à 30 30 à 50 plus de 50	N et Nb coups/150 mm :	L'indice de pénétration standard « N » donné dans cette section est montré dans la colonne correspondante. Cet indice est obtenu de l'essai de pénétration standard et correspond au nombre de coups d'un marteau de 63,5 kilogrammes tombant en chute libre de 0,76 mètre nécessaire pour enfoncer les 300 derniers millimètres du carottier fendu normalisé
Consistance des sols co  Très molle  Molle  Moyenne ou ferme  Raide	onerents -	Résistance au cisaillement non drainé (kPa)  Moins de 12 12 à 25 25 à 50 50 à 100		(ASTM D-1586). Le résultat du nombre de coups obtenu par 150 mm est indiqué dans la colonne Nb coups/150 mm. Pour un carottier de 610 mm de longueur, l'indice N est obtenu en additionnant le nombre de coups nécessaire pour enfoncer les 2° et 3° courses de 150 mm d'enfoncement.
Très raide Dure Plasticité des sols coh	érents	100 à 200 plus de 200 Limite de liquidité	RQD:	L'indice de qualité de la roche (RQD) est défini comme étant le rapport de la longueur totale de tous les fragments de carottes de 100 millimètres ou plus à la longueur totale de la course. L'indice RQD est présenté en pourcentage.
Faible	<u> </u>	Inférieure à 30 %		
Moyenne Élevée		entre 30 et 50 % supérieure à 50 %	Résultats :	ESSAIS  Dans cette section, les résultats d'essais effectués sur le chantier et au laboratoire sont indiqués à la
Sensibilité des sols con Faible Moyenne Forte Très forte Argile sensible	nérents	$\begin{array}{l} \underline{S_t = (Cu/Cur)} \\ S_t < 2 \\ 2 \text{ à 4} \\ 4 \text{ à 8} \\ 8 \text{ à 16} \\ S_t > 16 \end{array}$		profondeur correspondante. La définition des symboles rattachés à chaque essai est présentée à l'en-tête du rapport de sondage. Les résultats des essais qui n'apparaissent pas sur le rapport sont présentés en note à la fin du rapport de sondage. Par contre, une abréviation indiquant le type d'analyse réalisée est présentée vis-à-vis l'échantillon analysé.
Classification du re Très mauvaise quali Mauvaise qualité Qualité moyenne	ité	RQD (%) < 25 25 à 50 50 à 75	Graphique :	Ce graphique montre la résistance au cisaillement non drainé des sols cohérents mesurée en chantier ou er laboratoire (NQ 2501-200). Il est également utilisé pour les essais de pénétration dynamique (NQ 2501-145). De plus, ce graphique sert à la représentation des

50 à 75

75 à 90 90 à 100 De plus, ce graphique sert à la représentation des résultats de la teneur en eau et des limites d'Atterberg.

# **GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

Client:

## **RAPPORT DE FORAGE**

Dossier n°: P-0015205-0-11-110 Sondage n°: TF-01-18

Date: 2018-04-27 à 2018-04-27

Coordonnées (m): Nord

Est (X)

Élévation (Z) Prof. du roc: Prof. de fin: 10.06

								PIO	i. du roc.	III PI	or. de im.	10,06 111
Ét	tat o	des échantillons				Examens organoleptiques sur les sols:						
Intact Remanié Perdu Carotte								·		<ul><li>I); Disséminé(D); I</li><li>e(L); Moyenne(M);</li></ul>	` '	
H_T.		diáchantillan	Abr	éviations				Odedi. illexistari	te(i), Legere	(L), Woyerme(W),	r eraiatante(r )	
ני ן	ype	d'échantillon	ADI	eviations								
CI	F	Carottier fendu	L	Limites de co	nsistance	M.O.	Mat	ière organique (%)	Â	Niveau d'eau		
TN	M	Tube à paroi mince	WL	Limite de liqu	ıidité (%)	K	Per	méabilité (cm/s)	N	Pénétration stand	lard (Nb coups/	300mm)
PS	S	Tube à piston fixe	W <sub>P</sub>	Limite de pla	sticité (%)	PV	Poid	ds volumique (kN/m³)	N <sub>c</sub>	Pénétration dyn.	(Nb coups/300n	nm) •
CF	R	Tube carottier	I <sub>P</sub>	Indice de pla	sticité (%)	Α	Abs	orption (I/min. m)	onsolidation (kP	a)		
T/	A	À la tarière	I <sub>L</sub>	Indice de liqu	ıidité	U	Con	npression uniaxiale (MPa)	TAS	Taux d'agressivit	é des sols	
M	Α	À la main	w	Teneur en ea	au (%)	RQD	Indi	ce de qualité du roc (%)				e
Τl	IJ	Tube transparent	AG	Analyse gran	ulométriqu	ue AC	Ana	llyse chimique	Rés	Résistance au cisaillement		
P۱	W	Carottier Englobe	s	Sédimentom	étrie	$P_L$	Pres	ssion limite, essai pressiométrique (k	Pa) <b>C</b> <sub>U</sub>	Intact (kPa)	\\ <b>\</b>	, <b>=</b>
so	SG Sol gelé R			Refus à l'enfe	oncement	E <sub>M</sub>	Mod	dule pressiométrique (MPa)	C <sub>UR</sub>	Remanié (kPa)	Δ	
l			VBS	Valeur au Ble	eu du sol	E,	Mod	dule de réaction du roc (MPa)				
PDT Poids des tiges SP <sub>o</sub> Pote								entiel de ségrégation (mm²/H °C)				
	STRATIGRAPHIE						É	CHANTILLONS		ESS	SAIS	
<b>I</b> ⋅= I					1 ~ -		_		1			

_				PDT Poids d	es tige	es		SPo	Pote	ntiel	de seg	régation (	mm²/	H °C)																															
ö		ا ـ ا		STRATIGRAPHIE					ÉC	CHA	NTIL	LONS					ESSAIS																												
M. Gagnon-I	PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION-m PROFm	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD		Nisuel Visuel	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)  Wp W WL  20 40 60 80 100 120  RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (KR OU PÉNÉTRATION DYNAMIQUE  20 40 60 80 10012014016018																												
	1-	-	0,00 0,00 -0,02 0,02 -0,75	Couvert végétal. Sable silteux, un peu de gravier, brun, humide.			TA-1		X		100					W = 15.0 AG	•																												
	3- 4-	1	0,75 0,75	Argile, un peu de silt, traces de sable et de gravier, gris, de			CF-2		X	В	65	3-3 4-5	7																																
	5- 6- 7-	١		consistance ferme à raide.			CF-3		X	В	70	3-3 5-6	8			W = 26.5 AG	<u> </u>																												
	8- 9- 10-			Essai scissométrique effectué de 1,50 à 5,50 m de profondeur.		3-04-27⊪	CF-4		X	В	100	5-6 7-7	13			C <sub>U</sub> = 58 kPa C <sub>U</sub> = 54 kPa	<u> </u>																												
	11- 12-					él2,25 m 2018-04-27⊮	CF-5		X	В	100	2-3 3-4	6			W = 30.1 AG C <sub>II</sub> = 64 kPa	•																												
	13- 14- 15-	-				él2,2	CF-6			В	0	5-5 5-5	10			C <sub>U</sub> = 52 kPa	<u> </u>																												
	16- 17-	5	-5,25 <b>5,25</b>	Argile sableuse, un peu de silt et			CF-7			В	0	1-1 3-5	4																																
	18- 19- 20-		-6,00 <b>6,00</b>	de gravier, gris, humide, de consistance raide.			CF-8		$\bigwedge$	В	80	5-7 7-8	14			W = 16.8 AG C <sub>11</sub> = 68 kPa	© <b>A</b>																												
	21- 22-	-	0,00	Argile sableuse, un peu de silt, traces de gravier, gris, humide, de consistance raide.				?																						ſ					CF-9		$\bigwedge$	В	100	6-8 8-13	16			- C - C - C - C - C - C - C - C - C - C	
	23- 24- 25-	-		consistance raise.			CF-10		$\bigwedge$	В	100	10-8 11-12	19			W = 11.8 AG	©																												
	26- 27-	-8					CF-11		$\bigwedge$	В	100	12-10 13-17	23																																
	28- 29- 30-						CF-12		$\bigwedge$	В	76	4-5 8-12	13			W = 13.1 AG	•																												
	31- 32-	-	-10,06				CF-13		X	В	45	10-12 14-14	26																																
	33- 34- 35-		10,06	Fin du forage à une profondeur de 10,06 m. N.P. : 2,25 m, le 27 avril 2018.	Y. F. fl.				/\																																				

		ies	

Type de forage: Tubage NW/NQ par rotation Équipement de forage: D-50

Vérifié par: H. Faucher, ing. jr. Préparé par: D. Chénard, tech.

2018-05-15

Page:

1

de

1

EQ-09-Ge-66 R.1 04.03.2009

**Annexe 3** Essais de laboratoire





## Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienne Dossier : P-0015205-0-11-110

Projet : Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie Réf. client

Endroit: Sainte-Flavie Rapport no 1 Rév. 0 **Page** 1 de 1

Echantillonnage

Nº d'échantillon Nº d'échantillon client

Type de matériau

Source première; ville Matériau en place

Endroit échantillonné Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, TAR; 0,02-0,76 Spécification nº 1

Référence Usage Calibre Classe

Prélevé le 2018-04-27

David Chénard, tech. Par

Reçu le 2018-05-09

#### Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS	TAMISA	T (%)			aromouriqu	•					
(mm)	EXIGENCES	MESURÉ	Silt	et argile		Sable			Gravier		100
112				Granulomét				×	*	11111	100 90
80			-	Fuseau			د ا	-1111		11111	
56										11111	80
40					+ +		-×1			++++	70
31,5					+		A STATE OF THE STA		$\rightarrow$	11111	60 8
20		100									50 =
14		97				J-+					isa s
10		94								11111	20 Tamisat 09
5		83			eX					++++	30 🛏
2,5		70			+						20
1,25		59									10
0,630		49								11111	
0,315		39	0.01		0.1		Tamela (ma	- 10			0
0,160		32	0,01		0,1	1	Tamis (mr	<b>n)</b> 10		100	
0,080		28,8	Cu:	Cc:	MF :	2,68	D <sub>10</sub> :	D <sub>30</sub> :	0,104	D <sub>60</sub> :	1,331

Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
kg/m³	%	%

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux: 0,0 Sable: 54,1 Gravier: 17,1 Silt et argile: 28,8

**Autres essais** Exigé Mesuré Teneur en eau (LC 21-201) (%) 15,0

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

Date:

François Allard, Chef laboratoire

2018-05-15

Approuvé par :

pour Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing. Date:



## Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienne Dossier: P-0015205-0-11-110

Projet Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie Réf. client

Endroit: Sainte-Flavie Rapport no : 2 Rév. 0 1 de 1 Page

Échantillonnage

Nº d'échantillon 2 Nº d'échantillon client

Type de matériau

Source première; ville Matériau en place

Endroit échantillonné Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, CF-3; 1,52-2,28 Spécification nº 1

Référence Usage Calibre

Classe

Prélevé le 2018-04-27

Par David Chénard, tech.

2018-05-09 Reçu le

Analyse granulométrique (LC 21-040)

			Andryse	Tallalomen	que (LC ZI-V	70)		
TAMIS	TAMISA	T (%)						
(mm)	EXIGENCES	MESURÉ	Silt et argil	e	Sable		Gravier	] ,,,,
112 80			× Gran	- Vanto	<del></del>			100 90
56					<del></del>			+ 80
40								70
31,5								60 8
20								[ 50 F
14								40 <b>misat</b>
10		100						+ 40 📜
5		99			<del></del>	<del></del>		30 💆
2,5		97						20
1,25		95						10
0,630		94						
0,315		92	0.01	0.1	1 1 1 1 1 1 1 1	Tania (new) 16		+ 0
0,160		90	0,01	0,1	1	Tamis (mm) 10	) 1	.00
0,080		89,0	Cu: Co	: MF	: 0,34	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub>	: D <sub>60</sub> :	

Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
kg/m³	%	%

Proportions selon analyse granulométrique (%)

Cailloux: 0,0 Sable: Gravier: 1,3 Silt et argile:

**Autres essais** Exigé Mesuré Teneur en eau (LC 21-201) (%) 26,5

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

François Allard, Chef laboratoire

Date:

2018-05-15

Approuyé par :

Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing.

Date:

2018/05

EQ-09-IM-229 rév. 00 (06-03)

89,0



# Essais sur sols, granulats et autres matériaux

3

Spécification nº 1

Client : Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienne Dossier : P-0015205-0-11-110

Projet : Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie

Réf. client :

Rév. O

Endroit:

Sainte-Flavie

Rapport n°:

Page 1 de 1

Échantillonnage

3

N° d'échantillon

N° d'échantillon client

Type de matériau

Source première; ville : Matériau en place

Endroit échantillonné

Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, CF-5; 3,04-3,80

éférence

Référence : Usage :

Calibre : Classe :

Prélevé le : 2018-04-27

Par David Chénard, tech.

Reçu le : 2018-05-09

#### Analyse granulométrique (LC 21-040)

TAMIS	TAMISA	T (%)	i			
(mm)	EXIGENCES	MESURÉ	Silt et argile	Sable		Gravier
112 80			x Granulom	étrie		90
56						80
40					<del></del>	70
31,5						60 %
20		100				
14		99				i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
10		99				50 ta si de la companya de la compan
5		98			<del>-                    </del>	30 ⊨
2,5		97				20
1,25		95				10
0,630		94				
0,315		92	0,01	0,1	Tamis (mm) 10	
0,160		91				
0,080		89,5	Cu: Cc:	MF: 0,33	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub>	: D <sub>60</sub> :

Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
kg/m³	%	%

Proportions	selon anal	yse granulor	nétrique	(%)
Cailloux :	0.0	Sable ·	83	

Cailloux: 0,0 Sable: 8,3
Gravier: 2,2 Silt et argile: 89,5

Autres essais	Exigé	Mesuré	
eneur en eau (LC 21-201) (%)		30,1	
	1		

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

François Allard, Chef laboratoire

Date:

2018-05-15

Approuyé par :

KA pour

Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing.

Date:

018/05/15



# Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client : Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienne Dossier : P-0015205-0-11-110

Projet : Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie

Réf. client

Rapport n° : 4

Spécification nº 1

Rév. 0

**Endroit : Sainte-Flavie** 

- -

Page 1 de 1

Échantillonnage

N° d'échantillon

N° d'échantillon client Type de matériau

Source première; ville : Matériau en place

Endroit échantillonné : Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, CF-8; 5,32-6,08

4

Référence :

Référence : Usage : Calibre :

Classe

Prélevé le : 2018-04-27

Par : David Chénard, tech.

Reçu le : 2018-05-09

#### Analyse granulométrique (LC 21-040)

			· illuly se giv	and officer idae (no ri	0.107	
TAMIS	TAMISA	T (%)				
(mm)	EXIGENCES	MESURÉ	Silt et argile	Sable		Gravier
112 80			X Granulor — Fuseau	nétrie		100
56					)X(	80
40			I + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	××-	<del></del>	70
31,5		100		*******		60 %
20		98				
14		95				
10		94				50 tes
5		89				30 ⊨
2,5		84				20
1,25		80				10
0,630		75				
0,315		71	0,01	0,1	1 Tamis (mm) 10	100
0,160		67	0,01	U, I	- rainis (IIIII) 10	100
0,080		63,0	Cu: Cc:	MF: 1,34	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub> :	D <sub>60</sub> :

Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
⊵ kg/m³	%	%

Proportions	selon ana	lyse granulo	métrique	(%)
Cailloux :	0.0	Sable :	26.0	

Cailloux: 0,0 Sable: 26,0
Gravier: 11,0 Silt et argile: 63,0

Autres essais	Exigé	Mesuré
neur en eau (LC 21-201) (%)		16,8

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

Date:

François Allard, Chef laboratoire

1/8/0

2018-05-15

Approuvé par :

Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing.

Date:

2018/05/15



## Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienne Dossier : P-0015205-0-11-110

Projet Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie Réf. client

Endroit: Sainte-Flavie Rapport no Rév. 0

1 de 1 **Page** 

Échantillonnage

Nº d'échantillon 5

Nº d'échantillon client Type de matériau

Source première; ville Matériau en place

Endroit échantillonné Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, CF-10; 6,84-

7,60

Spécification nº 1

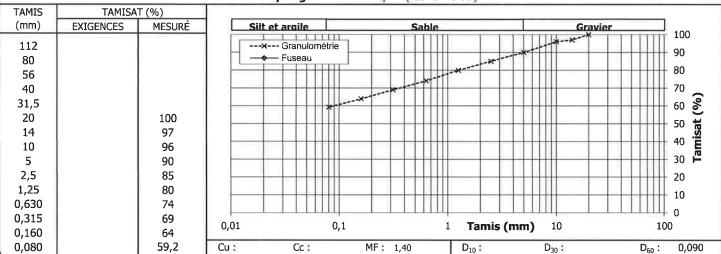
Référence Usage Calibre Classe

Prélevé le 2018-04-27

Раг David Chénard, tech.

2018-05-09 Reçu le

#### Analyse granulométrique (LC 21-040)



Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
kg/m³	%	%

Proportions selon analyse granulométrique (%) 31,2

Sable: Cailloux: 0,0 Gravier: 9,6 Silt et argile: 59,2

Autres essais	Exigé	Mesuré
neur en eau (LC 21-201) (%)		11,8
140		
/		
		55

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

Date:

2018-05-15 François Allard, Chef laboratoire

Approuvé par :

pour Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing. 2018/05/15.

Date:



## Essais sur sols, granulats et autres matériaux

Client Ministère des Pêches et Océans Canada-Garde Côtière canadienn∈ Dossier: P-0015205-0-11-110

Projet Différentes études; Construction antenne Ste-Flavie Réf. client

**Endroit:** Sainte-Flavie Rapport no Rév. 0 Page 1 de 1

Échantillonnage

Nº d'échantillon

Nº d'échantillon client

Type de matériau

Source première; ville

Matériau en place

6

Endroit échantillonné

Sainte-Flavie, Québec; TF-01-18, CF-12; 8,36-

9,12

Spécification nº 1

Référence Usage

Calibre Classe

Prélevé le 2018-04-27

Par David Chénard, tech.

2018-05-09 Reçu le

#### Analyse granulométrique (LC 21-040)

Analyse grandionietrique (EC 21-040)							
TAMIS	TAMISA	T (%)					
(mm)	EXIGENCES	MESURÉ	Silt et argile	Sable		Gravier	
112			x Granulon	nétrie l		<del></del>	100
80			l l diseau	TTT -   -   -			80
56							70
40				XXX			™ ″ କ
31,5				*f			60 8
20		100					
14		99					40 - 1
10		98					
5		95					30 ⊨
2,5		89					20
1,25		83					10
0,630		77					
0,315		71	0.01	0.1	1 Tamis (mass	<b>1</b> 0	100
0,160		66	0,01	0,1	1 Tamis (mm	) 10	100
0,080		61,5	Cu: Cc:	MF: 1,20	D <sub>10</sub> :	D <sub>30</sub> :	D <sub>60</sub> :

Masse vol. sèche maximale	Humidité optimale	Retenu 5 mm
kg/m³	%	%

Proportions	selon ana	lyse granulon	nétrique	(%)	
Cailloux 1	0.0	Sable ·	33.0		

υ,υ 61,5 Gravier: 5,5 Silt et argile:

Autres essais	Exigé	Mesuré
eneur en eau (LC 21-201) (%)		13,1

Remarques

UN ASTERISQUE ACCOMPAGNE TOUT RESULTAT NON CONFORME

Préparé par :

François Allard, Chef laboratoire

Date:

2018-05-15

Approuyé par :

pour

Jean-Nicolas Grenier-Horth, ing.

Date:

2018/05/15



## Analyse d'agressivité du sol AWWA C105

## RÉSULTATS D'ANALYSE - Laboratoire

#### **RÉFÉRENCES**

Date: 2018-05-24

# Projet:

L-230-123-01-01-18DC01

Client: Garde côtière canadienne

Réf. Client au projet:

P-0015205-0-11-110

Construction d'une antenne satellite

Réf. Éch.:

CF-4

Sainte-Flavie, Québec

Profondeur:

2,28 - 3,04 (m)

#### RÉSULTATS

		Résultats	Pointage
Résistivité	ohms-cm	1200	10,0
рН		8,28	0,0
Rédox	mV	177	0,0
	Positif	Х	
Sulfures	Trace		3,5
	Négatif		
	Élevée	Х	
Humidité	Moyenne	ľ	2,0
	Pauvre		

**Total des Points** 

15,5

Ajustement\*

0.00

Taux d'Agressivité du Sol-

15,5

'Ajustement:

En présence de sulfures, advenant le cas d'un potentiel d'oxydoréduction faible ou négatif combiné à un pH compris entre 6,5 et 7,5, il est nécessaire d'ajouter 3 points au total calculé.

Taux d'Agressivité du Sol:

Taux d'Agressivité du Sol > 10 Indique un caractère corrosif du Sol pour les structures de Fonte

#### CONSTAT

## Cet échantillon de sol présente un caractère agressif pour la fonte

Nous recommandons que les structures en acier/fonte enfouies dans ce type de sol échantillonné soient munies d'un système de protection contre la corrosion. Le moyen de contrôle à utiliser (revêtement, isolation ou protection cathodique) devra être sélectionné en fonction de la structure à protéger, sur recommandations d'un ingénieur en corrosion.

Préparé par:

Approuve

Date:

Philippe Desjeans

thien Thibeault, ing.

2018-05-24

1200 Boul, St-Martin Ouest, Bureau 400, Laval, Québec, H7S 2E4 Tél: 514 281-5151 Fax 450-668-5532

Annexe 4 Reportage photographique





Photo 1: Forage TF-01-18



Photo 2 : Profil scissométrique SC-02-18

Annexe 5 Plans de situation et de localisation



